

**Déclaration préalable**

Monsieur le Recteur,  
Cher·es collègues,

Avant toute chose nous souhaitons à Monsieur le Recteur et à Madame la Directrice des Ressources humaines la bienvenue dans notre belle académie. Nous ne doutons pas que vous engagerez sans attendre un dialogue social constructif et efficace, afin d'offrir aux élèves et aux familles un service public d'éducation de qualité. Il vous faudra pour cela **assurer aux personnels titulaires comme aux agents contractuels des conditions de travail leur permettant de mener au mieux leurs missions**, dans le respect des métiers, la reconnaissance des compétences et la recherche d'une véritable qualité de vie au travail.

Nous attirons d'emblée votre attention sur la **nécessaire valorisation de notre territoire au sein d'une très grande région** qui peine à sortir d'une vision bien trop centralisée à nos yeux. A ce sujet, nous n'accepterons pas de discours somnifères sur le fait que vous n'avez pas d'homologue, Monsieur le Recteur, chez nos voisins limousins : **si des rapprochements, des mutualisations, des fusions doivent s'opérer, les personnels doivent y être associés** et pouvoir faire entendre leur voix en amont des prises de décisions.

Nous vous demandons de poursuivre et d'amplifier les actions entreprises dans des domaines qui nous tiennent particulièrement à coeur : la construction d'une véritable politique de formation initiale et continue des personnels, le soutien à une innovation au service des apprentissages et dans le même temps de l'amélioration des conditions d'exercice des collègues, la lutte contre les souffrances au travail, l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

**Le Sgen-CFDT regrette que les personnels et les élèves ne voient pas leurs conditions de travail ni leur pouvoir d'achat s'améliorer à la rentrée prochaine.** En ce mois de mars, la CFDT se mobilise fortement avec ses militant·es en allant à la rencontre des agents des Fonctions publiques et en interpellant les élu·e·s et les représentant·e·s de l'État sur le sort fait aux agents dans la politique gouvernementale. **Le Sgen-CFDT Poitou-Charentes invite ses adhérent·e·s à rejoindre les mouvements d'expression collectifs de la journée du 22 mars.**

Pour ce qui concerne nos champs professionnels, le gouvernement joue sur le principe des vases communicants mais ne fait pas de l'éducation une véritable priorité. Ainsi, la baisse du nombre de postes dans les collèges et les lycées, pour les enseignant·es comme pour les personnels administratifs, ne peut nous satisfaire, d'autant que les mesures prises dans notre académie pour limiter les effets des restrictions budgétaires ne masquent pas le **malaise grandissant** lié aux effectifs en augmentation dans les salles de classes, la perte d'emplois dans les fonctions d'aide à l'enseignement, le redéploiement de postes sans prise en compte des besoins réels dans l'encadrement, dans l'administratif comme en vie scolaire, le recours aux contractuels et aux heures supplémentaires pour faire tourner la machine.

**Nous rejetons l'opposition artificielle qui se crée ces dernières semaines, alimentée par les semeurs de haine, entre France des villes et France des champs.** Tous nos enfants méritent le meilleur, donner plus à ceux qui ont moins ne peut pas être synonyme de répartition de la pénurie. Si les zones d'éducation prioritaires doivent bien entendu être soutenues et portées, il faut construire des stratégies afin de lutter contre la désertification des zones rurales dans chacun de nos départements, et pour cela **impliquer toute la communauté éducative**, nous en sommes convaincu·es, **mais également abonder les budgets.**



Comment accepter que des postes ne soient pas pourvus dans certaines disciplines ou certains territoires faute d'enseignant·es ?

Que faisons-nous pour pourvoir les postes en orientation à Confolens ?

Que faisons-nous pour éviter des postes éparpillés façon puzzle qui empêchent les professeur·es de s'investir dans les projets d'établissement ?

Que faisons-nous pour soutenir les personnels de direction et leur souvent unique secrétaire des petits établissements ?

Que faisons-nous pour permettre un taux d'encadrement décent dans nos internats de lycée ?

Que faisons-nous pour assurer la relève de ces animateurs et animatrices culturel·les dont le cœur de métier est réduit à peau de chagrin suite à la redéfinition brutale de leurs missions, quand l'accès à la culture est un élément clef de la cohésion républicaine ?

Que faisons-nous pour rendre plus attractifs les postes en Ulis, en Segpa ?

Sur ce dernier point, le Sgen-CFDT a déposé une alerte sociale. Les effectifs importants et le manque de personnels ne permettent pas d'accueillir et d'accompagner efficacement tou·tes les élèves à besoins particuliers. **Le gouvernement doit garantir les moyens de mise en œuvre d'une école véritablement inclusive. Tous les personnels sont concernés, de la maternelle à l'université.** Cela demande des changements profonds dans l'organisation scolaire, car les équipes pédagogiques doivent s'étoffer et être pluri-professionnelles : enseignant·es, enseignant·es spécialisé·es, psychologues, médecins, personnels infirmiers, éducateur·trices, parents d'élèves, et d'autres encore. Elles doivent pouvoir répondre aux besoins éducatifs particuliers de tous les enfants, sans exception. Le temps de travail collectif entre les différents professionnels doit être reconnu et valorisé. La formation initiale et continue doit s'étoffer et inclure notamment le handicap et le travail d'équipe.

Suite au lancement de l'alerte, quelques éléments de réponses semblent esquissés. **Le Sgen-CFDT a pris acte de ces annonces mais rappelle que cela ne répond pas aux enjeux actuels de l'école inclusive et aux difficultés des personnels.**

Depuis le début de ce quinquennat, **l'Éducation nationale est soumise à une évaluationnité qui nous atterre.** A chaque annonce d'une nouvelle évaluation standardisée pour un niveau de classe, les intentions affichées sont les mêmes : il s'agirait d'évaluations diagnostiques destinées à aider tou·tes les élèves à progresser. Comment ? En permettant prétendument aux enseignant·es de disposer d'un diagnostic indiscutable, drapé de scientificité et auréolé de numérique aux couleurs ludiques. Ce diagnostic étant disponible tôt dans l'année, les enseignants pourraient s'en saisir pour orienter leur enseignement en fonction des besoins de leurs élèves. Un doux rêve... surtout s'il est associé à la promesse d'une réussite garantie grâce à des méthodes miracles testées et approuvées en laboratoire.

Si le Sgen-CFDT soutient le principe de regards croisés sur les pratiques pédagogiques par différents champs de la recherche, **nous critiquons vivement cette standardisation excessive, quasi obsessionnelle,** aussi bien pour sa mise en œuvre précipitée et tous azimuts, sans concertation préalable ni temps laissé aux équipes pour s'en saisir et construire des parcours d'apprentissage au regard des résultats, que pour la pression évaluative exercée sur les enseignant·es comme sur les élèves.

Après avoir alourdi le travail en primaire, cette dérive imbibe désormais le secondaire, avec la double évaluation en fin de troisième et début de seconde, la fiche Avenir qui entre en contradiction avec la philosophie des attendus, et maintenant des partiels à chaque semestre, **transformant la classe en espace de bachotage permanent et les équipes pédagogiques et administratives en centres d'entraînement au risque de renforcer les inégalités sociales et scolaires.**

Syndicat général de l'Éducation nationale et de la Recherche publique POITOU-CHARENTES

Adresser le courrier à Sgen-CFDT Poitou-Charentes

23 rue Arsène Orillard – 86000 POITIERS – 05 49 88 15 82

poitou-charentes@sgen.cfdt.fr - <http://www.sgen-cfdt-poitou-charentes.fr>



A propos de la réforme du lycée, nous ne reviendrons pas en détail ici sur ce qui ne nous convient pas dans ses contenus, sur les **renoncements à changer le système en profondeur**, sur les **flous d'un projet qui se précise au rythme des lubies ministérielles et de la nécessité pour le ministre d'occuper l'espace médiatique**. Le fait qu'aucune enveloppe ne soit prévue et la réduction déjà entamée des postes et des budgets laisse craindre une **recherche du moindre coût dans la concrétisation des mesures, ce qui n'est pas acceptable**.

Pour le Sgen-CFDT, **le refus d'inclure dans la réforme du baccalauréat celle de la voie professionnelle, reléguée à des mesures « spécifiques » et de la voie technologique « confortée » dans sa forme actuelle, signifie se résigner au déterminisme social et aux fortes inégalités en lycée**, point noir du système éducatif français. Les propositions faites dans le rapport Calvez-Marcon n'amélioreront ni la mixité sociale (on compte dans l'enseignement professionnel 60 % d'enfants d'ouvriers et seulement 12 % d'enfants de cadres) ni les conditions de travail des personnels exerçant en lycée professionnel. Le « vent de renouveau » annoncé par le ministre ne souffle pas dans le bon sens.

Nous terminerons cette trop longue déclaration par plusieurs demandes, déjà portées auprès de la rectrice précédente quelques semaines avant son départ, et que nous réitérons fortement ici :

- la mise en place sans plus tarder d'un **comité de suivi portant sur l'entrée dans le premier cycle universitaire**, car il devient urgent que nous puissions faire remonter difficultés, inquiétudes et proposition ;
- la mise en place dès à présent d'un **comité de suivi sur la réforme du lycée**, afin d'anticiper là encore les difficultés et de pouvoir accompagner les établissements et les personnels dans les meilleures conditions possibles ;
- la reprise des travaux sur la **charte des formateurs·trices** ;
- la prise en compte des évolutions liées au **Règlement général de protection des données (RGPD)** qui entre en vigueur le 25 mai 2018, et qui va percuter tous les aspects de notre vie professionnelle, la clarification des responsabilités et rôles de chaque acteur du système, la formation massive des personnels à ces problématiques, à commencer par celle des formateur·trices et référent·es numériques ainsi que celle des futur·es délégué·es à la protection des données sont absolument indispensables.

